



LIGUE
**BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**



Procédure d'obtention d'un transpondeur

Un nouveau module a été créé sur Engage-Sports afin de vous procurer un transpondeur.

Rendez-vous dans votre " Espace", cliquez sur "transpondeur"

- Faites votre choix sur le mode de location proposé (annuel ou à la journée).
- Réglez la somme demandée.

Le N° de transpondeur sera renseigné par la Ligue au moment de la validation.

Votre demande sera validée, après confirmation de la transaction financière, dans les jours suivants.

Rappel : Le transpondeur est sous votre responsabilité toute la durée de la location.
En cas de perte ou de détérioration, il vous sera facturé pour un montant de 100.00 €.

Un transpondeur loué à la journée doit impérativement être rendu à la fin de votre dernière manche voir à la fin de l'épreuve au plus tard.

La Commission Motocross

Commission Moto-Cross
Ligue **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

